Anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Mardi 11 février 2025 à 14h30
Sénat - Salle Clemenceau

Mardi 11 février 2025, le Sénat organise un colloque à l'occasion des vingt ans de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

→ **Le dossier législatif de la loi du 11 février 2005**

Les informations clés

ORGANISATION
→ Le Sénat

LIEU DU COLLOQUE
Palais du Luxembourg - Salle Clemenceau

DATE ET HEURE
Mardi 11 février 2025 à 14h30

Le programme

14h30 – 15h : Ouverture du colloque

- **M. Gérard Larcher**, Président du Sénat
- Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'autonomie et du handicap
- M. Frédéric Bierry, vice-président de l'Assemblée des départements de France, chargé de la solidarité, de la santé et du travail

15h-15h10 : *Interlude théâtral*

15h10 – 15h20 : Propos liminaire

- **M. Philippe Mouiller**, président de la commission des affaires sociales
- **Mme Marie-Pierre Richer**, présidente du groupe d'études handicap

15h20 – 15h40 : Aux origines de la loi du 11 février 2005

- **M. Philippe Bas**, ancien ministre, sénateur de la Manche
- M. Luc Gateau, président de l'Unapei et vice-président du Collectif Handicaps

15h40 – 16h : Témoignage

- Mme Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF)

16h-16h15 : *Interlude théâtral*

16h15 – 17h15 : Présentation du bilan de la loi du 11 février 2005

- **Commission des affaires sociales**
- **Commission des affaires économiques**
- **Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable**
- **Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport**
- **Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale**

17h15-17h30 : *Interlude théâtral*

17h30 – 18h : Conclusion

- M. Jérémie Boroy, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)
- M. Philippe Mouiller, président de la commission des affaires sociales